



# DOSSIER DE PRESSE

---

## COQUELICONTES 2013

Mardi 30 avril 2013

# Un festival de contes itinérant

## Cinquante-six spectacles en Creuse

Chaque année, au mois de mai, sur toutes les routes du Limousin fleurit le festival de contes itinérant Coquelicontes. Organisé par le Centre Régional du Livre du Limousin, mais aussi par les Bibliothèques départementales de Prêt des trois départements et la Bibliothèque de Limoges, cette 17<sup>ème</sup> édition reçoit du 21 mai au 2 juin 2013, 16 conteurs venus d'horizons différents pour partager leurs histoires.

En 2013, ce sont 43 communes creusoises – et le nombre va croissant – qui participent en accueillant **56 spectacles**. En plus du nombre croissant de dates sur notre département, la Creuse s'illustre cette année puisque l'un des temps forts du festival, **le goûter conté de clôture**, aura lieu à Saint-Victor-en-Marche, commune partenaire depuis les débuts de Coquelicontes. Le spectacle proposé est particulièrement atypique – il s'agit d'une joute semi-improvisée entre quatre conteurs – et très conviviale puisque tous, public, conteurs et organisateurs partageront un goûter à l'issue de la représentation.

## Le soutien financier du Département

Le Conseil Général de la Creuse soutient financièrement chaque spectacle organisé avec l'une des bibliothèques du réseau départemental de lecture publique, à hauteur de 50% du coût du spectacle et de 50% du forfait couvrant les frais de déplacement, hébergement et restauration des conteurs. Cette aide représente un budget d'environ 10.000 €.

Par ailleurs, la Bibliothèque Départementale de la Creuse propose à chaque structure participante un accompagnement et une aide logistique (rideau de scène, projecteurs), permettant un accueil dans de bonnes conditions du spectacle. Comme coorganisateur du festival, le Département finance également l'achat et la diffusion du matériel de communication (affiches, programmes, cartes et marque-pages).

## Une action du Contrat Territoire Lecture

**Le Contrat Territoire Lecture (CTL)**, convention signée pour trois ans avec l'Etat, permet aux collectivités territoriales d'avoir des moyens supplémentaires pour soutenir une politique de lecture publique et notamment lutter contre les inégalités territoriales en matière d'accès à la lecture. En Creuse, le Contrat Territoire Lecture (2011-2013) a permis au Conseil Général de mener différentes actions en privilégiant le public jeune, en particulier les tout-petits et les adolescents. La participation de l'Etat s'élève à 15.000€ par an.

De nombreuses actions sont menées dans le cadre du CTL : Mon premier Livre, Mômes à la page, des espaces bébés lecteurs, des formations pour les bénévoles mais aussi, pour Coquelicontes, un accompagnement spécifique de ces deux publics : les 0-3 ans et les collégiens de 6<sup>ème</sup>, puisque le conte est au programme de l'enseignement de français.

Les collèges et les structures pour la petite enfance (structure d'accueil collectif comme les crèches et les Relais d'Assistants Maternels ou RAM) participent à hauteur forfaitaire de 200 € par spectacle, le Conseil Général prenant en charge le reste du coût.

18 spectacles sont programmés pour 4 collèges et 14 RAM et crèches, pour un budget global de 9.400 €, dont 6.800 € restent à la charge du Département.

Renseignements :

Bibliothèque départementale de la Creuse - Chloé Peiter : 05 44 30 26 26.